



Anticléricales mais souvent déistes, politiques sans attaquer directement le pouvoir, censurées mais très bien diffusées à l'étranger grâce au prestige de la langue française, les Lumières en France sont plurielles et même contradictoires.

LES LUMIÈRES AU PLURIEL

Par François Moureau



Fr. ...
Moureau,
professeur à
l'université
Paris-IV Sorbonne,
auteur de
*La Plume et le
plomb. Espaces
de l'imprimé
et du manuscrit
au siècle des
Lumières* [PUPS
2006].

Les philosophes
du XVIII^e siècle
dans l'escalier
de Voltaire.

©Blanchet/Leemage Gravure du XIX^e siècle d'après un carton de Chenavard

Les Lumières françaises sont certainement les plus illustres, mais elles ne furent pas pionnières dans tous les domaines. Il est évident que l'Angleterre les inspira avant même que Voltaire (cf. p. 70) n'ait fait un séjour involontaire à Londres, d'où sortirent des *Lettres philosophiques* (1734), d'abord publiées en anglais, et les *Éléments de la philosophie de Newton* (1738). **Isaac Newton*** et John Locke (cf. p. 18) furent, en effet, les maîtres de la nouvelle philosophie développée en France, contre le **cartésianisme***, spécialement, dont les principes scientifiques et philosophiques avaient peu à peu acquis droit de cité au sein des académies. Dans les principales langues de l'Europe (anglais, allemand, espagnol, italien), le terme qui désigne les Lumières est au singulier et signale moins un état qu'une dynamique, alors qu'en français les Lumières témoignent d'un aboutissement. Il faudra d'ailleurs attendre la fin de la période et le traité de Kant (cf. p. 100) *Qu'est-ce que les Lumières?*, en 1784, pour que l'on nomme ainsi le

siècle : les contemporains parlent plutôt d'éclairer les esprits et en politique, au moment de la Révolution, de « régénération ».

Mais les Lumières françaises ont des caractéristiques propres que l'on ne trouve pas ailleurs au même degré : elles sont assez souvent antireligieuses dans « la France toute catholique » ; elles débordent largement du territoire national par l'influence de la langue française en Europe, aussi bien chez les lecteurs que chez les écrivains ; elles deviendront de plus en plus politiques. On peut d'ailleurs

Dans « la France toute catholique », les Lumières sont plus qu'ailleurs antireligieuses.

distinguer deux périodes, dont la publication de *De l'esprit des lois* (1748) de Montesquieu (cf. p. 60) et du premier volume de l'*Encyclopédie* (1751, cf. p. 66) marqueraient grossièrement le pivot. Dans les premières décennies du siècle, les Lumières sont surtout un état des lieux critique de la pensée unique qui gouvernait la société. Les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu sont un magnifique exemple de cette mise à plat entre la fin du règne de Louis XIV et la révolution tranquille que fut d'une cer-

taine manière, à partir de 1715, la période de la Régence. Ces premières Lumières furent celles de la libération du carcan louis-quatorzien ; elles furent joyeuses, « rococo », un peu libertines comme chez le premier Montesquieu ou chez Marivaux (cf p. 30), dont la plume journalistique, plus encore que le théâtre, passe au scalpel les divers masques que porte l'homme social. **Mme du Châtelet***, égérie de Voltaire, écrivit sur le bonheur en même temps qu'elle traduisait Newton. Mais au tournant des années 1750 commence l'ère des « **philosophes*** », ceux que leurs ennemis traitent de « philosophes modernes » par dérision. Il ne s'agit plus maintenant de détricoter les structures idéologiques existantes : il faut construire la société nouvelle, « éclairer » les esprits des puissants et du peuple, réformer en profondeur. Si le

roman moderne, au grand dam d'un Voltaire qui reste l'homme des poèmes épiques et de la tragédie, un académisme dont le philosophe nourri des grands classiques faisait l'éloge dans *Le Siècle de Louis XIV* (1751).

Rousseau contre Voltaire

Mais les divergences ne sont pas seulement esthétiques dans ce qui va diviser Voltaire du citoyen de Genève et ce dernier de Diderot (cf p. 78). Si les positions religieuses de Voltaire sont une mise en cause radicale des religions du Livre à partir de la critique de la Bible elle-même, Ancien Testament compris – d'où une accusation récurrente d'antijudaïsme –, ses positions politiques prennent la défense d'un régime monarchique fort, conseillé par les philosophes, et tolérant aux religions. Voltaire pense d'ailleurs que les superstitions restent nécessaires pour mieux gouverner les peuples. La Prusse de **Frédéric II*** était un exemple de ces pratiques dont le philosophe rêva d'être le mentor. Rousseau, né dans la Genève calviniste, homme sensible et totalement fermé à la sociabilité des cours et des salons parisiens, cultivant une image de philo-

Il y aurait beaucoup de naïveté à penser que les Lumières françaises présentent une cohorte unie d'intellectuels, de penseurs et d'artistes.



©Bianchetti/Leemage

mot de « révolution » apparaît, il conserve son sens premier de cycle politique entre apogée et décadence, sans référence à un processus réel, tel que l'inaugurera la fin du siècle.

Mais il y aurait beaucoup de naïveté à penser que ces Lumières présentent une cohorte unie d'intellectuels, de penseurs et d'artistes. Si leurs adversaires, ceux que l'on appelle aujourd'hui les apôtres des « Anti-Lumières », les installent tous dans le Panthéon du scandale et de l'erreur, ils feignent d'ignorer les conflits internes qui les divisent. Et ce n'est pas uniquement dû à des sensibilités exacerbées ou à des jalousies de plume. Certes l'énorme succès de *La Nouvelle Héloïse* (1761) fait de Rousseau (cf p. 74) le père du

philosophe bourru, n'avait rien de commun avec le seigneur de Ferney, « aubergiste de l'Europe ». Pour Rousseau, la religion, celle du « vicaire savoyard », est fondée sur le sentiment de proximité avec la Divinité dans le sein de la Nature ; quant à la politique, elle doit être pour l'homme social, donc corrompu mais éduicable, une espèce de régénération de la primitive égalité. Des premiers discours au *Contrat social* (1762) et à *Émile* (1762), qui est le volet pédagogique de son système, Rousseau établit des principes très différents de ceux exposés par Montesquieu dans *De l'esprit des lois*, plus juridiques – séparation des pouvoirs, etc. – qui marqueront sous la Révolution le conflit entre les Girondins – **Danton*** – et la



Montagne – **Robespierre***. Si Montesquieu inspira la Constitution des États-Unis, Rousseau fit des projets de Constitutions libératrices, mais sans suite, pour deux nations asservies, la Pologne et la Corse.

Des projets encyclopédiques

Mais n'oublions pas que les ouvrages les plus importants de Rousseau et de Voltaire, hors la simple littérature, furent publiés à l'étranger : l'histoire des Lumières est aussi celle de la censure française. Malgré l'appui que les philosophes reçurent de la part de personnalités influentes, **Mme de Pompadour*** et, surtout, Malesherbes, « directeur de la Librairie », sorte de ministre de la Culture, la censure politique fut souvent précédée d'une censure ecclésiastique, dont celle toujours vigilante de la Sorbonne, faculté de théologie de l'université de Paris. Cette dernière fut à l'origine de la première censure de l'*Encyclopédie*, en 1752, suivie de son interdiction totale en 1759. L'œuvre de Rousseau fut censurée à Paris et à Genève. Voltaire fut le

seul à se réjouir de ces interdictions très publicitaires...

Monument des Lumières, l'*Encyclopédie* (1751-1772) dirigée par Diderot et par l'académicien **d'Alembert*** est l'ultime exemple d'un ouvrage qui voulait présenter sous forme alphabétique la totalité des connaissances humaines. Si le **chevalier de Jaucourt*** compila à lui seul le tiers du dictionnaire (dix-sept volumes in-folio, plus onze de planches gravées), Diderot, qui travaillait depuis longtemps à des corvées alimentaires pour les éditeurs parisiens, y rassembla la meilleure partie des savants, philosophes, techniciens et hommes de lettres. Cette œuvre colossale ne lui permit pas d'ailleurs de publier nombre de ses productions originales, qui parurent posthumes (*Le Neveu de Rameau*, *Jacques le Fataliste*, *La Religieuse*). L'idée qu'une science expérimentale fondée sur l'observation et le catalogage descriptif rejoignit aussi le projet encyclopédique : ce fut, entre autres, celle de Buffon (cf p. 64) dans son *Histoire naturelle*, où le style fut mis au service de la description. ■